



CHARTRE DE L'ATHLETE Année 2022 / 2023

Cette chartre proposée par l'équipe pédagogique et le club a pour but de favoriser et de maintenir une ambiance conviviale. Elle engage donc tous les utilisateurs, les enfants mais aussi les parents.

Responsabilités de l'athlète :

- Je respecte les horaires et je viens régulièrement.
- Je dis bonjour en arrivant, j'attends calmement les éducateurs au bord de la piste et en silence
- **Je marche à côté de ma patinette, je la laisse aux vestiaires**
- Pendant l'entraînement je laisse mon Smartphone ou téléphone au vestiaire
- Je préviens les éducateurs de mon départ à la fin des séances
- Je porte une tenue adéquate à ma pratique : survêtement ou short selon la saison, chaussures de sport, kway si pluie, casquette si soleil, etc...
- Je respecte les locaux, le matériel et j'aide à le ramasser et le ranger en fin de séance
- Je respecte mes camarades et je ne me moque pas d'eux s'ils ont des difficultés
- Je respecte mes adversaires en compétition
- Je participe volontairement à toutes les activités, je coopère et je fais des efforts pour progresser
- Je suis poli et respectueux avec tout le monde
- Je ne triche pas car cela dévalorise ma victoire et bien sûr je ne me dope pas
- Je suis un véritable ambassadeur pour mon club notamment lors des compétitions extérieures
- J'adhère au club de ma pleine volonté, je respecte le règlement

Responsabilités des parents :

- S'assurer de la présence d'un éducateur avant de laisser son enfant
- Respecter les horaires de début et de fin de séance
- S'engager à prévenir en cas d'absence
- S'informer des compétitions auprès des éducateurs
- S'intéresser à ce que fait son enfant
- Supporter tous les enfants sans exclusion
- Etre disponible pour prêter main forte aux dirigeants en cas de besoin

Je déclare avoir lu et compris la chartre et je m'engage à la respecter